



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Accompagnement des agriculteurs ultramarins face au chlordécone

Question écrite n° 7594

Texte de la question

M. Max Mathiasin appelle l'attention de Mme la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur les mesures d'accompagnement et de formation des agriculteurs et des pêcheurs ultramarins face aux risques de contamination au chlordécone en Guadeloupe et en Martinique. Les Antilles françaises ont été soumises, de 1972 à 1993, à une pollution durable au chlordécone de leurs sols, de leurs rivières et des milieux marins situés à proximité des bananeraies. L'étude ChlEauTerre, conduite par la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la Guadeloupe (DAAF), a permis d'identifier 14 200 hectares à risque de contamination au chlordécone, dont environ 7 300 sont utilisés à des fins agricoles. À l'heure où la diversification agricole constitue un impératif pour lutter contre la vie chère et tendre vers l'objectif de souveraineté alimentaire, les solutions de décontamination demeurent insuffisamment explorées. Pourtant, la « stratégie chlordécone » 2021-2027 démontre qu'il est possible de cultiver des denrées non contaminées sur des sols pollués et d'élever des bovins en évitant leur exposition à la contamination. Il lui demande quelles mesures d'accompagnement et de formation des agriculteurs et des pêcheurs ultramarins sont mises en œuvre pour encourager les initiatives de réduction des risques de contamination au chlordécone.

Données clés

Auteur : [M. Max Mathiasin](#)

Circonscription : Guadeloupe (3^e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7594

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Ministère attributaire : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juin 2025](#), page 5020